

LE TEMPS



Multimédia

Dix ans après sa création, l'iTunes Store surfe encore sur le succès Page 12

Scènes

«Les Mains sales» à la Comédie de Genève, toujours d'actualité Page 23

Economie & Finance

L'horloger Omega affiche une santé resplendissante Page 22

Lundi 29 avril 2013 | N° 4591

MÉDIA SUISSE DE RÉFÉRENCE

CHF 3.40, France €2.60

D'une plume à l'autre



Sous l'égide de «Parrains & Poulains», le Salon du livre de Genève propose une rencontre entre deux écrivains romands, un auteur confirmé et un jeune talent. **Anne Cuneo** et **Quentin Mouron** se sont prêtés au jeu de l'échange littéraire, le temps d'un déjeuner. ► Page 9

Comment la Suisse compte gérer l'explosion des demandes d'asile

► Immigration Simonetta Sommaruga veut accélérer les procédures

En 2006, sous l'impulsion de Christoph Blocher, le Conseil fédéral a calibré le dispositif de l'asile en Suisse sur quelque 10 000 demandes par année. Il y en a eu plus du double en 2012. Cet afflux provoque un allongement des réponses, qui alimentent les tensions sociales et politiques liées à la présence des requérants.

Pour améliorer le système, Simonetta Sommaruga lance réforme sur réforme. Un premier volet sera mis en votation le 9 juin. La conseillère fédérale socialiste vise, en particulier, une réduction de la durée des procédures. La réponse à une demande d'asile peut actuellement se faire attendre plusieurs années. Berne souhaite réduire ce délai à 140 jours, au maximum, pour au moins 60% d'entre elles. Afin d'y parvenir, la Confédération verra ses compétences augmenter.

Notre opération spéciale, avec le témoignage des acteurs du dossier, une expérience pionnière à Zurich, la carte des centres fédéraux et une infographie interactive sur Internet. ► Pages 2, 3

Notre opération spéciale, avec le témoignage des acteurs du dossier, une expérience pionnière à Zurich, la carte des centres fédéraux et une infographie interactive sur Internet. ► Pages 2, 3

Editorial

Indécente lenteur

Par Valérie de Graffenried

À peine une réforme est-elle lancée qu'une nouvelle pointe le bout de son nez. Facile, en Suisse, est un perpétuel chantier. La votation du 9 juin ? Elle porte sur la 10^e révision de la loi sur l'asile depuis 1981. La 11^e et la 12^e sont déjà sur les rails. Cette frénésie législative donne le tournis. Surtout, elle dénote une insatisfaction chronique et une impossibilité à trouver des solutions viables à des problématiques qui dépassent largement les frontières suisses.

Résultat d'un référendum lancé dans la douleur par une gauche désunie, la votation du 9 juin vient brouiller les pistes. On aurait pu s'en passer. Car le peuple est appelé à s'exprimer sur sept mesures, décrétées «urgentes» par le parlement, aussi diverses que la suppression des demandes d'asile dans les ambassades ou la possibilité, pour la Confédération, d'utiliser ses bâtiments pour héberger des requérants sans attendre l'aval du canton et de la commune concernés. De quoi perdre le fil. Ces mesures sont, d'ailleurs, déjà entrées en vigueur. Cela ne fera que compliquer la campagne des opposants.

C'est pourtant le contexte plus large dans lequel s'inscrit cette votation qu'il faut avoir en tête. La prochaine étape, et c'est une nouveauté, accroîtra les compétences fédérales: 60% des requêtes devaient, à l'avenir, être réglées dans des centres fédéraux. Les cantons pourront respirer.

Surtout, la ministre socialiste Simonetta Sommaruga compte, ainsi, sensiblement accélérer le traitement des dossiers, avec une protection juridique accrue. Aujourd'hui, plus personne ne conteste la nécessité de le faire: les délais actuels – il arrive qu'un requérant apprenne au bout de plusieurs années qu'il doit quitter la Suisse –, trébuchent parfois l'indécence. La conseillère fédérale veut traiter en priorité les requêtes infondées, comme celles des «réfugiés économiques» et des «veas Dublins». Et permettre aussi à ceux qui méritent la protection de la Suisse d'être fixés plus rapidement sur leur sort.

On peut espérer que cette réforme, globale, permettra enfin de fluidifier le système. Et surtout, qu'elle apaisera par ricochet les tensions, souvent exacerbées, qui entourent la politique d'asile.

L'essentiel

International

Les Verts virent au rouge
Contre la politique d'austérité d'Angela Merkel, les Verts allemands mettent la barre à gauche. Page 4

Suisse

Le blues des Alpes
Dans les Alpes vaudoises, les ventes de chalets dégringolent. En cause: les effets de la Lex Weber et la frilosité des banques. Page 7

Débats

Un plaidoyer psychosocial
Il est urgent de refonder l'assistance psychiatrique à Genève, affirme la direction du centre psychosocial Le Racard. Page 8

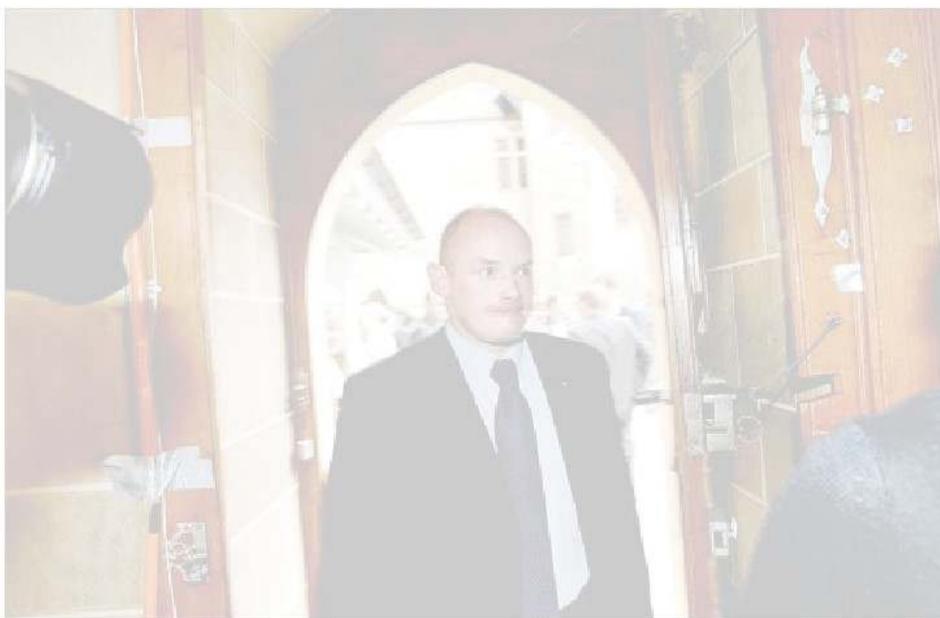
Zooms

Le tattoo et le mur du non
Votre fille veut se faire tatouer? Comment lui dire non, s'interroge Anna Liotti. Page 9

Eclairage

Le droit contre la torture
Entretien avec Mark Thomson, secrétaire général de l'Association pour la prévention de la torture. Page 24

Neuchâtel, désaveu aux sortants, plébiscite pour le PS et Yvan Perrin



L'élection au Conseil d'Etat se solde par un ballottage général. Les socialistes Laurent Kurth et Jean-Nat Karakash arrivent en tête devant Yvan Perrin, qui pourrait sceller l'entrée d'un UDC au gouvernement. Sévère défaite pour les ministres sortants PLR. Le Grand Conseil bascule à droite. ► Page 6

GRACE

CORUM
LA HORLOGERIE SUISSE

GOLDEN BRIDGE
AUTOMATIC

www.corum.ch

Prévoyance: la Ville de Zurich montre l'exemple

Grâce aux rendements élevés des marchés financiers en 2012 et en ce début d'année, les caisses de pension se portent mieux. Fin mars, selon l'étude de Swisscanto, seules 5% des institutions privées étaient en découvert (43% dans le public).

Ernst Welti, directeur de la Caisse de pension de la Ville de Zurich (PKZH), explique comment il peut afficher un taux de couverture de 113% sans sacrifier les prestations sociales. Son objectif est même que ce taux, qui exprime la solidité financière d'une caisse, atteigne 119%. Son approche pourrait inspirer les institutions publiques en déficit, en particulier celles de Suisse romande.

L'institution de prévoyance des CFF prépare, pour sa part, un modèle qui rendrait variable le niveau des retraites, selon le résultat des placements financiers. Appliquée seulement à la part dite surobligatoire, cette innovation a déclenché un vif débat dans les milieux politiques.

Côté placements, les actions ne sont pas devenues moins risquées. Le bas niveau des taux d'intérêt et l'augmentation de l'espérance de vie obligent les caisses, telle Publica (fonctionnaires fédéraux), à baisser les taux utilisés pour estimer les rendements futurs et calculer le montant des rentes versées. ► Pages 13 à 21

L'exécutif italien au travail

Le nouveau gouvernement de l'Italie a prêté serment dimanche à Rome. Immené par le chrétien-démocrate



Enrico Letta, composé de personnalités de gauche et de droite, mais pas du Mouvement 5 étoiles de Beppe Grillo, l'exécutif est appelé à poursuivre les réformes économiques. Son intronisation a été ternie par les tirs d'un homme, présenté comme «désespéré», sur des carabinieri. ► Page 5



